Décision 00-D-32 du 09 juin 2000

relative à une saisine au fond et une demande de mesures conservatoires présentées par la société Concurrence

Posted on: 07 juillet 2000 | Secteur(s):

NUMÉRIQUE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la

saisine

Concurrence

Dispositif(s)

Irrecevabilité

Rejet des mesures conservatoires

Entreprise(s)

concernée(s)

AFNIC, Psinet France, France Télécom

Multimédia Services, Objectif Net SA, Yahoo France, Alta Vista Internet Solutions Limited

Lire

le texte intégral de la décision